

Rapport financier trimestriel d'Investir au Canada

Pour le trimestre qui s'est terminé le 31 décembre 2021

1. Introduction

Le présent rapport trimestriel a été préparé par la direction comme le requiert l'article 65.1 de la *Loi sur la gestion des finances publiques*, et selon les modalités prescrites par la Directive sur les normes comptables GC 4400 du Conseil du Trésor. Il devrait être lu de concert avec le budget principal des dépenses. Le présent rapport n'a pas fait l'objet d'un examen ou d'un audit externe.

1.1 Autorisations et mandat

Tel qu'il est précisé dans la *Loi sur Investir au Canada*, en vue de soutenir la prospérité économique du Canada et d'y stimuler l'innovation, Investir au Canada a pour mission :

- a. de promouvoir, d'attirer et de faciliter les investissements directs étrangers au Canada;
- b. de coordonner les efforts du gouvernement et ceux du secteur privé et des autres intervenants en matière d'investissement direct étranger au Canada.

1.2 Méthode de présentation

Le présent rapport trimestriel a été préparé selon une méthode de comptabilité axée sur les dépenses. L'état des autorisations qui l'accompagne comprend les autorisations de dépenser accordées à Investir au Canada par le Parlement et celles utilisées par Investir au Canada conformément au budget principal des dépenses, aux budgets supplémentaires des dépenses et aux transferts de crédits du Conseil du Trésor pour l'exercice 2021-2022. Ce rapport financier trimestriel a été préparé en utilisant un référentiel à usage particulier conçu pour répondre aux besoins d'information financière à l'égard de l'utilisation des autorisations de dépenser.

Le gouvernement ne peut pas dépenser sans d'abord obtenir l'autorisation du Parlement. Les autorisations sont accordées par l'entremise de lois de crédits, sous forme de limites annuelles, ou par l'entremise de lois, sous forme d'autorisations législatives de dépenser à des fins déterminées.

Lorsque le Parlement est dissous pour la tenue d'une élection générale, l'article 30 de la *Loi sur la gestion des finances publiques* autorise le gouverneur général, si certaines conditions sont réunies, à ordonner l'établissement d'un mandat spécial autorisant le gouvernement à retirer des fonds du Trésor. Un mandat spécial est considéré comme un crédit relatif à l'exercice au cours duquel il a été établi.

Investir au Canada utilise la méthode de la comptabilité d'exercice intégrale pour la préparation et la présentation de ses états financiers annuels qui font partie du processus de rapports ministériels sur le rendement. Toutefois, les autorisations de dépenser votées par le Parlement sont encore accordées en fonction d'une comptabilité axée sur les dépenses.

2. Faits saillants des résultats financiers du trimestre et de l'exercice à ce jour

2.1 État des autorisations

Comme l'indique l'état des autorisations ci-joint, le total des autorisations d'Investir au Canada est resté stable par rapport à l'année précédente, à 35,9 millions de dollars.

2.2 État des dépenses ministérielles budgétaires par article courant

Selon les dépenses budgétaires par article courant ci-jointes, le total des dépenses budgétaires nettes cumulatives à ce jour (d'avril à décembre) représente 49 % des autorisations budgétaires totales.

Comme il est indiqué dans les états présentés plus bas, les dépenses du troisième trimestre et les dépenses cumulatives à ce jour d'Investir au Canada ont augmenté de 3 millions de dollars comparativement à l'exercice précédent. Comme pour l'exercice précédent, Investir au Canada s'attend à ce qu'une grande partie de ses dépenses soient effectuées au cours de T4 de l'exercice 2021-2022.

3. Risques et incertitudes

Risques opérationnels

Bien que la Covid-19 continue d'avoir des répercussions sur de nombreux aspects du gouvernement du Canada et de l'économie canadienne, Investir au Canada a travaillé à atténuer ces répercussions en collaborant activement auprès des investisseurs pour explorer les possibilités de croissance au Canada. Investir au Canada continue de diriger les activités de marketing et de promotion au moyen de campagnes ciblées dans les médias numériques et en participant à des événements virtuels. Investir au Canada a également intensifié ses activités liées à la recherche et aux données afin de continuer à fournir à ses partenaires et à ses clients de l'information exacte et à jour.

4. Changements importants touchant le fonctionnement, le personnel et les programmes

Aucun changement important à signaler.

Approuvé par :

Original signé par :	Original signé par :
Katie Curran Présidente-directrice Générale par intérim	Assia Turenne Dirigeante principale, Service de gestion

Ottawa, Ontario
29 janvier 2022

Investir au Canada
 Rapport financier trimestriel
 Pour le trimestre terminé le 31 décembre 2021

État des autorisations (non-vérifié)

	Exercice 2021-22 (en milliers de dollars)			Exercice 2020-2021 (en milliers de dollars)		
	Crédits totaux disponibles pour l'exercice se terminant le 31 mars 2022*	Crédits utilisés pour le trimestre terminé le 31 décembre 2021	Cumul des crédits utilisés à la fin du trimestre	Crédits totaux disponibles pour l'exercice se terminant le 31 mars 2021*	Crédits utilisés pour le trimestre terminé le 31 décembre 2020	Cumul des crédits utilisés à la fin du trimestre
(en milliers de dollars)						
Autorisations budgétaires						
Crédit 1 - Dépenses du programme	35,987	7,923	17,474	34,292	4,551	14,384
Moins : revenus affectés aux dépenses						
Autorisations budgétaires totales	35,987	7,923	17,474	34,292	4,551	14,384

*N'inclut que les Autorisations disponibles pour l'exercice et accordées par le Parlement à la fin du trimestre.

Investir au Canada est responsable des avantages sociaux et des cotisations de retraite des employés.

Investir au Canada
 Rapport financier trimestriel
 Pour le trimestre terminé le 31 décembre 2021

État des dépenses budgétaires par article courant (non-vérifié)

	Exercice 2021-22 (en milliers de dollars)			Exercice 2020-2021 (en milliers de dollars)		
	Dépenses prévues pour l'exercice se terminant le 31 mars 2022	Dépenses durant le trimestre terminé le 31 décembre 2021	Cumul des crédits utilisés à la fin du trimestre	Crédits totaux disponibles pour l'exercice se terminant le 31 mars 2021	Crédits utilisés pour le trimestre terminé le 31 décembre 2020	Cumul des crédits utilisés à la fin du trimestre
(en milliers de dollars)						
Dépenses :						
Personnel	9,000	2,231	6,636	8,642	1,712	5,689
Transports et communications	500	106	143	1,768	12	38
Information	17,715	4,406	8,043	10,475	1,297	2,754
Services professionnels et spéciaux	8,052	1,000	2,262	12,532	1,631	5,578
Location	100	54	206	160	119	184
Services de réparation et d'entretien	120	0	1	200	0	4
Services publics, fournitures et approvisionnements	200	29	37	50	9	15
Acquisition de terrains, de bâtiments et d'ouvrages	-	33	-	85	-	-
Acquisition de matériel et d'outillage	300	143	143	380	26	139
Autres paiements	-	13	3	-	(18)	17
Dépenses budgétaires nettes totales	35,987	7,923	17,474	34,292	4,551	14,384